



NOUVEAU PRÉSIDENT AU CONSEIL PONTIFICAL

SOMMAIRE:

Message de Pâques	2
Discours à la Rencontre des Coordonnateurs Régionaux	3
Compte-rendu de la Rencontre des Coordonnateurs Régionaux	6
Rencontre du Comité International de la Pêche de l'AM	9
Nouveau Directeur Exécutif de l'ICSW	12
FAO — Les pêches mondiales doivent se préparer au changement climatique	13
Piraterie — Résolution de l'AM-USA	15



Conseil Pontifical pour la Pastorale des
Migrants et Personnes en Déplacement
Palazzo San Calisto - Cité du Vatican
Tel. +39-06-6988 7131
Fax +39-06-6988 7111
office@migrants.va
www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical
Councils ...

Le 28 février 2009, le Saint-Père a accepté les démissions, pour limite d'âge, de Son Eminence le Cardinal Renato Raffaele Martino en tant que Président du Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement. Il a nommé S.E. Mgr Antonio Maria Vegliò comme nouveau Président de ce Conseil.

Mgr Vegliò, qui est Archevêque tit. d'Eclano, est né le 3 février 1938 à Macerata Feltria (Pesaro, Italie) et a été ordonné prêtre en 1962. Après avoir été Vicaire paroissial à Pesaro, il est entré dans la diplomatie vaticane en 1968. Il a prêté service dans les nonciatures au Pérou, aux Philippines et au Sénégal et, quelques années plus tard à la Secrétairerie d'Etat. Il est ensuite devenu Représentant Pontifical en Grande-Bretagne, en Papouasie Nouvelle-Guinée et Iles Salomon, en Mauritanie, au Liban, au Koweït et Péninsule Arabique. Sa consécration épiscopale a eu lieu en 1985. Depuis 2001, il était Archevêque Secrétaire de la Congrégation pour les Eglises Orientales.



En saluant le Cardinal Martino et en le remerciant pour l'avoir accompagné au cours de ces années, l'Apostolat de la Mer souhaite la bienvenue "à bord" au nouveau Président, ainsi qu'un apostolat prospère au timon du Conseil Pontifical.

BENOÎT XVI EXPRIME SA PROXIMITÉ AVEC LES GENS DE MER

« Je désire ajouter une parole spéciale pour les marins et les pêcheurs qui traversent depuis un certain temps des difficultés importantes. En plus des difficultés habituelles, ils subissent des restrictions pour descendre à terre et pour accueillir les aumôniers à bord ; ils sont confrontés aux dangers de la piraterie et subissent les préjudices de la pêche illégale. Je leur exprime ma proximité et forme le vœu que leur générosité dans les activités de secours en mer soit récompensée par une plus grande considération ».

Avant l'Angelus du dimanche 18 janvier 2009

MESSAGE DE PÂQUES DU CONSEIL PONTIFICAL

Chers amis de l'Apostolat de la Mer,

***Le Seigneur est ressuscité !
Il est vraiment ressuscité ! Alléluia!***

Peu après la passion et la mort de Jésus Christ, la première communauté des disciples se retrouve dans une situation de désespoir, d'incertitude et de peur. Les espérances et les rêves d'un monde meilleur, qu'ils avaient placés dans le Messie, furent détruits lorsqu'il fut pendu et abandonné à la mort sur la croix.

La résurrection du Christ a permis à ces disciples découragés de devenir un groupe de personnes qui changèrent l'histoire.

En ces jours de crise mondiale, de difficultés économiques, de chômage élevé et d'avenir incertain, non seulement dans l'industrie maritime mais dans le monde, nous nous sentons parfois très semblables aux disciples au cours des jours conduisant au premier dimanche de Pâques. Les espérances et les rêves d'un monde plus juste et solidaire, semblent étouffés par l'indifférence et l'égoïsme de nombreuses personnes.

Mais, la nuit de la célébration de Pâques, les paroles de joie annonçant : « Il est ressuscité ! Alléluia ! » apporteront une nouvelle perspective pour la vie, comme saint Paul l'écrit : « *Ni la mort ni la vie, ni les esprits ni les puissances, ni le présent ni l'avenir, ni les astres, ni les cieux, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus Christ notre Seigneur* » (Rm 8, 39).

JOYEUSES PAQUES, aux aumôniers et aux volontaires de l'AM, qui puisse apporter la paix et la joie du Christ ressuscité au peuple de la mer.



JOYEUSES PAQUES, aux personnes dans l'industrie maritime, que la puissance de la résurrection du Christ puisse renouveler leurs cœurs.

JOYEUSES PAQUES, aux marins et aux pêcheurs, où qu'ils soient, que la résurrection du Christ puisse soutenir leur engagement à annoncer la Bonne Nouvelle du Seigneur à bord.

JOYEUSES PAQUES, à toutes les familles, que le Christ ressuscité soit une présence réconfortante tandis que leurs proches sont loin, et travaillent en mer. Dans cette perspective familiale, nous voulons également souhaiter JOYEUSES PAQUES à toutes les personnes dans le secteur des croisières et du « petit cabotage ».

Le Christ est avec nous, toujours!

Christ, renforce notre Foi chancelante!

Christ, apporte une vie nouvelle dans le monde et dans nos cœurs!

De même que la Bienheureuse Vierge Marie était avec les disciples le dimanche de Pâques, puisse Marie, Etoile de la Mer, être avec vous, et guider votre voyage.

✠Antonio Maria Vegliò, Président

✠Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire



RENCONTRE DES COORDONNATEURS REGIONAUX DE L'AM

(16-17 Février 2009)

DISCOURS DE BIENVENUE
DU CARDINAL RENATO RAFFAELE MARTINO

Chers Coordonnateurs Régionaux,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille à Rome. Je me dois d'adresser une salutation particulière au diacre Albert Dacanay, qui est avec nous pour la première fois et également à M. Anthony Philips, qui « remplace » à présent M. Ted Richardson. Je sais que vous êtes venus à cette rencontre avec des émotions et des sentiments partagés : un sentiment de satisfaction et de gratitude, conscients que vous avez accueilli et assisté les marins et les pêcheurs au sein du vaste réseau des centres de l'AM ; une préoccupation pour les nombreuses restrictions et abus rencontrés par les membres d'équipage, et sans doute également un sentiment de frustration car vous n'avez pas pu réaliser tout ce que vous avez projeté. Selon les paroles du psalmiste, « *qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères tous ensemble !* » (Ps 133). C'est une occasion précieuse pour vous, en tant que coordonnateurs régionaux, d'être ensemble, de partager et de confronter vos expériences avec nous également, et de retrouver la confiance, l'espérance et la réaffirmation de votre important ministère.

Tandis que nous rappelons, en lui exprimant notre reconnaissance, Mgr Jacques Harel, qui, après cinq ans de service au Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, est reparti pour l'Île Maurice, nous souhaitons la bienvenue au Frère Bruno Ciceri, qui est venu prendre sa place ici, au sein de notre dicastère. Vous le connaissez tous bien, car il a servi pendant de nombreuses années comme aumônier portuaire à Kaohsiung et au sein de la famille de l'AM.

Nous avons la chance de tenir cette rencontre au cours de l'année jubilaire de St. Paul, un grand apôtre vers lequel nous devrions nous tourner pour trouver orientation, inspiration et force : « *L'apôtre des nations, particulièrement engagé dans l'annonce de la Bonne Nouvelle à tous les peuples, s'est totalement prodigué pour l'unité et la concorde entre tous les chrétiens* » (Benoît XVI, premières Vêpres de la solennité des saints apôtres Pierre et Paul, 28 juin 2007). Dans

les Actes des Apôtres, nous trouvons des descriptions détaillées de ses voyages en mer dans la Méditerranée, et des dangers qu'il a dû affronter, notamment un naufrage sur l'île de Malte. Nous pouvons imaginer saint Paul lors de ses voyages missionnaires comme une sorte d'aumônier maritime, partageant la même vie et affrontant les mêmes dangers que les marins, en annonçant que « *[rien] ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu* » (Rm 8, 38.39).

Nous nous rassemblons à un moment de grands changements politiques et de crise financière mondiale qui ont profondément affecté le monde maritime, entraînant un nombre croissant de navires détruits et l'annulation des commandes de nouveaux navires. De plus, certains Centres *Stella Maris* ont été contraints de réduire leurs services ou de fermer en raison du manque de fonds.

Une année au cours de laquelle les actes de piraterie ont fait la une de tous les médias, avec un total de 49 navires détournés, 889 membres d'équipage retenus en otage, et 46 navires ayant été la cible de coups de feu : 32 membres d'équipage ont été blessés, 11 ont été tués, 21 ont été portés disparus en mer, présumés morts, et on estime que 30 millions de dollars ont été versés en rançon. Selon le Bulletin d'Information de la Lloyd's List, actuellement, 10 navires et 207 membres d'équipage sont encore aux mains des pirates. Il s'agit de chiffres préoccupants en soi, mais lorsque l'on considère que, dans la majorité des cas, les affréteurs et les armateurs se soucient davantage des navires que de l'équipage abandonné à son sort et devant surmonter les conséquences psychologiques de cette expérience traumatisante, la situation devient encore plus déconcertante. Le Saint-Père a également évoqué cette question tragique très récemment, dans ses paroles Place Saint-Pierre, avant l'*Angelus* du dimanche 18 janvier 2009.

Bien que le souvenir du XXIIe Congrès mondial de Gdynia commence à s'atténuer, je forme le vœu que les engagements pris à l'époque soient encore fortement présents dans vos esprits et dans vos cœurs, et figurent parmi vos priorités. A cet égard,

nous devons consacrer nos débats à plusieurs thèmes importants.

Site internet de l'AM international

Lors du XXI^e Congrès mondial de l'AM, qui s'est tenu à Rio en 2002, la création d'un « site internet de l'AM international » a été recommandée. La responsabilité de cette tâche a été confiée au bureau de l'AM international (notre Conseil pontifical) et à un Comité, qui ont soumis une proposition commune. Après avoir consulté les évêques promoteurs de l'AM, les coordonnateurs régionaux et les directeurs régionaux, et avoir reçu des réponses positives et encourageantes, à l'exception de certaines préoccupations liées au financement du site, le Conseil pontifical a approuvé le projet du « site internet de l'AM international ». L'AM-GB s'est aimablement offerte de développer le site, avec l'étroite collaboration et sous la direction du Conseil pontifical. Mais malheureusement, après trois ans de travail sur ce projet et d'importants efforts économiques, l'AM-GB a décl-

êtres humains et de toutes les communautés, particulièrement des plus nécessiteux et des plus vulnérables ». En ces journées, nous sommes appelés à réfléchir sur « le potentiel extraordinaire des nouvelles technologies lorsqu'elles sont utilisées pour favoriser la compréhension et la solidarité humaines », et à trouver, si possible, des moyens concrets de surmonter nos difficultés dans ce domaine.

En nous tournant vers la pastorale des croisières, « l'AM doit reconnaître ce nouveau défi et en particulier le fait que les conditions du ministère dans l'industrie de la croisière sont différentes et spécifiques » (Manuel de l'AM, chapitre I). C'est pour cette raison qu'au cours des prochains jours, nous réussirons, nous l'espérons, à finaliser le *Code de conduite pour la Pastorale des Croisières*. Nous sommes conscients que, en dépit de la crise économique, les croisières représentent le secteur en plus forte expansion de l'industrie maritime mondiale. « Ce secteur croît régulièrement et emploie plus de 150.000 personnes, dont 120.000 en permanence en mer. On estime que chaque année, plus de 12



ré que : « A la suite d'une rencontre avec S.Exc. Mgr Agostino Marchetto, Secrétaire du Conseil Pontifical, et du manque de financement au niveau international pour le site de l'AM international, c'est avec regret que l'AM-GB a renoncé à sa fonction d'éditeur web du site internet » (Questionnaire de juillet 2008, réponse).

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance pour le travail accompli par l'AM-GB pour concevoir, développer et lancer le site internet, en dépit de toutes les difficultés. Il est regrettable qu'un tel instrument efficace de communication n'ait pas pu être pleinement développé et réaliser tout son plein potentiel, car « à travers le site, le personnel de l'AM peut apprendre à se connaître. Le site Internet nous permet également de présenter notre travail aux marins, à l'Eglise en général, aux organisations qui collaborent avec nous et à d'autres personnes intéressées » (Manuel pour aumôniers et agents pastoraux de l'AM, chapitre V).

Écoutons le Pape Benoît XVI dans son Message pour la Journée mondiale des communications sociales 2009 : « De telles technologies sont un don véritable pour l'humanité : nous devons donc faire en sorte que les avantages qu'elles offrent soient mis au service de tous les

millions de passagers voyagent sur des navires de croisière. Aujourd'hui, nous assistons également à l'introduction d'immenses paquebots pouvant contenir plus de 3.500 passagers et 1.500 membres d'équipage, dont une grande partie sont des femmes » (Manuel de l'AM, chapitre VII). La pastorale des croisières représente véritablement un défi important pour notre apostolat.

Code de conduite pour la Pastorale des Croisière

Demain, nous accueillerons parmi nous le Frère Giacomo Martino, d'Italie, le Frère Sinclair Oubre, des Etats-Unis, et le Frère Arnaud de Boissieu, de France, qui animeront nos débats en présentant leurs expériences dans leur pays ; nous avons également invité le Frère John Armitage, de Grande-Bretagne, mais, en raison d'engagements précédents, il ne pourra pas se joindre à nous. Après avoir écouté nos réflexions et nos suggestions, ils travailleront ensemble afin de préparer pour mercredi après-midi une éventuelle version finale du *Code de Conduite pour la Pastorale des Croisières*. Une fois soumis à la révision et à l'adoption, ce Code fournira des orientations générales, tenant compte des diverses différences

nationales/régionales, dans le but d'améliorer et de renforcer notre *Manuel* dans ce domaine.



Le Comité international pour la Pêche de l'AM

Le secteur de la pêche est d'une grande préoccupation pour nous tous. Il est également le secteur le plus difficile à aborder d'un point de vue pastoral. « *La plupart de ce qui a été dit ou sera dit concernant la pastorale, etc. peut s'appliquer aux pêcheurs à bord des navires de pêche internationaux. Il existe toutefois des questions qui méritent d'être prises en compte et traitées de façon spécifique en ce qui concerne le ministère auprès des pêcheurs, qui représente un défi, car les besoins et les conditions des pêcheurs et de leurs familles sont très différents* » (Manuel de l'AM, chapitre VII).

Il existe de nombreux facteurs extérieurs affectant cette profession. Les océans sont exploités plus rapidement qu'ils ne peuvent se régénérer. La pollution marine constitue l'une des principales menaces aux moyens de subsistance des pêcheurs. Les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée sont devenues un problème mondial, et affectent aussi bien la pêche dans les eaux domestiques qu'en haute mer, et tous les types de navires de pêche. Ces activités sont nuisibles pour les stocks de poisson dans le monde et ont des conséquences pour les communautés de pêcheurs, car elles ont un impact direct sur la quantité de poissons disponibles que peuvent récolter les pêcheurs exerçant leur activité de façon légale, et qui assurent leur subsistance. Tandis que nous reconnaissons l'importance de l'adoption par l'OIT de la Convention sur le travail dans la pêche de 2007 (n. 188), nous devons admettre que bien peu a été fait en vue de sa ratification et de son entrée en vigueur. Vous vous souviendrez que la promotion de cette Convention dans ce domaine fut l'une des tâches assignées aux délégations nationales à Gdynia. Mercredi, lors de la *Rencontre du Comité international de la Pêche de l'AM*, des informations supplémentaires vous seront apportées sur ces problèmes par S.Exc. Mgr Marchetto, M. Grimur Valdimarsson, Directeur de la Division des Industries de la Pêche, Département de la Pêche de la FAO, et M. Jon Whittlow, Secrétaire de la section Gens de Mer d'ITF, res-

pensible du secteur de la pêche.

Nous nous sentons profondément soutenus et encouragés par les paroles de Benoît XVI avant la prière de l'Angelus du 18 janvier 2009: « *Je désire ajouter une parole spéciale pour les marins et les pêcheurs qui traversent depuis un certain temps des difficultés importantes. En plus des difficultés habituelles, ils subissent des restrictions pour descendre à terre et pour accueillir les aumôniers à bord, ils sont confrontés aux dangers de la piraterie et subissent les préjudices de la pêche illégale. Je leur exprime ma proximité et forme le vœu que leur générosité dans les activités de secours en mer soit récompensée par une plus grande considération* ».

Je confie à la Bienheureuse Vierge Marie, « Etoile de la Mer », ces journées de réflexion et de partage. J'invoque de Jésus, « Seigneur de la Mer », la sagesse pour guider nos réflexions et nos décisions au profit du peuple de la Mer. Je suivrai vos trois jours de travail avec un grand intérêt et je m'efforcerai d'être présent, aussi souvent que me le permettra mon emploi du temps. Je vous souhaite un agréable séjour à Rome et un bon retour dans vos régions perspectives. Je vous prie de transmettre, « à l'occasion », aux évêques promoteurs de l'AM, aux directeurs nationaux, aux aumôniers et à tous les volontaires, mes paroles de reconnaissance et d'encouragement pour leur travail et leur dévouement.

CALENDRIER

DES RENCONTRES REGIONALES

Etant donné que les coûts sont devenus prohibitifs, les réunions de l'AM devront être organisées, lorsque cela est possible, directement à la suite d'autres rencontres. Les Coordonnateurs Régionaux ont été priés de fournir le calendrier de leurs Conférences régionales pour 2009:

Afrique Atlantique: **4-5 mai**, Rencontre sous-régionale, Abidjan, Côte d'Ivoire

Novembre, Rencontre sous-régionale Afrique centrale, Luanda (Angola)

Asie du Sud: **21-24 novembre**, Rencontre régionale, Inde

Océanie: **13-15 novembre**, Rencontre régionale, Brisbane, Australie

Océan indien: **2-8 août**, Rencontre régionale, Durban, Afrique du Sud

Amérique latine: **25-29 octobre**, Rencontre du CELAM pour l'AM, Lima, Pérou

Europe: Rencontre à fixer

Asie de l'Est: **Juillet (troisième semaine)**, Rencontre régionale, Pattaya, Thaïlande

RENCONTRE DES COORDONNATEURS REGIONAUX DE L'AM

Compte-rendu

Les Coordonnateurs Régionaux ont présenté leurs comptes-rendus et partagé les initiatives et les projets pastoraux dans leurs régions. Voici les principaux points et suggestions qui ressortent de l'analyse SWOT

Forces

- De façon générale, l'AM entretient de bonnes relations et bénéficie d'un soutien approprié de la part des différentes Conférences épiscopales.
- Aux Etats-Unis, on constate un engagement et une satisfaction profonde pour le ministère accompli par les aumôniers, les membres des équipes pastorales et les volontaires, ainsi qu'une conscience croissante, au sein de l'Eglise locale, des activités de l'AM dans la communauté, et une bonne connaissance des rôles individuels.
- Le Programme pour le ministère à bord des navires de croisière par l'AM-USA représente une ressource importante pour les aumôniers de l'AM et pour la promotion de l'AM dans la communauté locale, et apporte un service très apprécié par l'industrie des croisières.
- L'AM est fortement engagé dans le secteur de la pêche.



- L'AM est engagée dans une collaboration œcuménique avec les autres dénominations chrétiennes. En Amérique du Nord, il existe des liens étroits avec la « North American Maritime Ministry Association » (NAMMA).

- De nombreux Centres de marins ont été ouverts au cours des dernières années dans la région de l'Amérique latine, et il est prévu d'ouvrir d'autres Centres.

- Les services sociaux, pastoraux et juridiques de l'AM ont représenté l'élément principal de l'assistance aux marins.

- En Inde, l'initiative de l'ICSW en vue d'établir des Port Welfare Committees (PWC) fait prendre conscience du devoir d'encourager la coopération entre le gouvernement, la mission des marins, les autorités portuaires, les armateurs et l'ensemble de la communauté, afin de promouvoir le bien-être des marins. Tous

les aumôniers continuent d'être présents dans les PWC locaux organisés par l'ICSW.

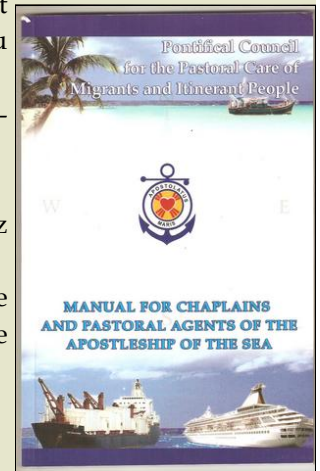
- Il existe également un engagement croissant de la part du clergé, des agents de la pastorale laïcs et des volontaires dans certains pays du Sud-Est asiatique tels que la Corée du sud, les Philippines et l'Indonésie.
- Il existe une capacité croissante d'intervenir à un moment de crise lorsque le cas se présente, par exemple lors des actes de piraterie en Somalie, en octobre 2008, ayant impliqué des navires et des équipages indiens.
- L'AM-Espagne a reçu une récompense nationale pour son engagement et le travail accompli au sein de la communauté des marins.
- Bonne utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Faiblesses

- Recrutement de volontaires et système de formation pour les personnes déjà engagées dans la pastorale depuis plusieurs années.
- En Extrême Orient et en Asie de l'Est, l'AM n'est pas une priorité pour la plupart des diocèses et les aumôniers doivent accomplir plusieurs fonctions à la fois.
- Le manque de financement pour les activités se fait cruellement sentir dans la plupart des pays, en particulier dans ceux du « tiers-monde ».
- Les marins sont encore vulnérables vis-à-vis des armateurs et des agences de main d'œuvre peu scrupuleux et il n'existe toujours pas de législation assez forte pour les protéger des abus.
- L'absence totale de PWC dans certaines zones des régions.
- La crise économique mondiale, qui aura un impact inévitable sur la sécurité du travail des marins.
- Il existe un manque de communication sur la situation particulière de chaque pays parmi les membres d'une

même région, sans doute car ils ne ressentent pas le besoin d'établir des contacts réguliers.

- Contact personnel difficile entre les régions où le nombre de vols n'est pas régulier et où ils coûtent cher.
- Communication écrite: tout le monde possède des adresses postales, des adresses e-mails et un numéro de téléphone. Mais souvent, lorsque les mails sont envoyés, ils reviennent en arrière et ne sont pas délivrés. Est-ce parce que les personnes changent souvent d'adresse et d'e-mail, ou bien n'ont-elles pas le temps de consulter leur poste électronique ?
- Manque d'équipements relatifs à la technologie de l'information et des communications.
- Manque de volontaires/âge élevé des volontaires.
- Le Manuel pour Aumôniers et Agents pastoraux de l'AM n'est pas traduit dans assez de langues.
- Il est encore très difficile de trouver de réels apôtres. Parfois, nos volontaires ainsi que nos aumôniers accomplissent un très bon travail d'assistance sociale, mais n'ont pas le courage d'évangéliser et de faire véritablement partie de la MISSION de la mer.



Défis

- Le travail des Coordonnateurs Régionaux est rendu de plus en plus difficile, en raison des coûts croissants de la communication et des transports. Dans certaines régions, il est pratiquement impossible d'organiser des rencontres régionales à cause des conditions sociales et économiques, à moins qu'il n'y ait des subventions provenant de sources extérieures.
- En raison de la crise économique qui affecte également les ressources des diocèses, certains évêques ont dû réduire leur personnel, y compris dans les aumôneries de l'AM soutenues par les diocèses.
- L'application du Code ISPS continue de créer des problèmes en ce qui concerne l'accès aux ports dans plusieurs régions.
- Certains grands ports de la région ne disposent pas d'aumônier portuaire, tandis que dans d'autres ports qui en disposent, les aumôniers ne sont pas très actifs en raison de leur âge, des limites physiques, ou des responsabilités extérieures excessives (paroisse, école, prison, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) ou du manque de financement de la part de l'Eglise locale.
- Manque de formation pour certains aumôniers portuaires et les membres de leurs équipes pastorales, en particulier dans le domaine de la pastorale pour affronter les défis nouveaux et plus complexes et atteindre un degré de stabilité et de continuité dans les centres et les services offerts.
- L'Eglise locale doit fournir un soutien financier et permettre à l'aumônier de fréquenter des cours de formation.
- Un plus grand nombre de compagnies de croisière devraient adhérer au Programme pour les prêtres à bord des navires de croisière.
- La perte récente d'aumôniers de l'AM très dévoués à leur travail.
- Manque de communication entre les organismes engagés dans le bien-être des marins.
- La sécurité est un thème important et représente une préoccupation que nous ne pouvons pas ignorer; pas seulement pour les marins, mais également pour toutes les personnes qui font partie de l'équipe.
- Les volontaires représentent un potentiel humain indispensable dans notre pastorale sociale, car ils représentent un exemple d'engagement et d'amour de la mission.
- Obtenir des copies de la Bible et du Nouveau testament dans différentes langues pour les distribuer gratuitement.
- Améliorer l'information quantitative et qualitative des aumôneries dans le secteur des croisières.

Opportunités

- Participation de l'AM aux « Ship Welfare Visitors Course », qui doit être toutefois intégré à une formation pastorale spécifique.
- L'ouverture et la disponibilité de l'Archevêque de Nassau (Bahamas) en vue d'établir l'AM dans les Caraïbes.
- Les bulletins régionaux et nationaux, ainsi que les sites internet, représentent des instruments importants pour éveiller les consciences et encourager le soutien du ministère pastoral.
- Le manuel de l'AM offre la possibilité aux aumôniers et aux volontaires d'accomplir une action pastorale plus spécifique.
- En Inde, 3 magazines catholiques publieront le Manuel de l'AM en différentes parties, à partir de mai 2009.
- Les Conférences régionales et les séminaires ont été très efficaces pour promouvoir la communication et motiver

les évêques promoteurs, les aumôniers, les employés, les agents de la pastorale et les laïcs.

- Un échange de volontaires a commencé dans les Centres Stella Maris (Amérique latine et Philippines). Pour l'année 2009, la région dispose de deux agents pastoraux provenant des Philippines pour former et partager leurs connaissances, avec le soutien d'ITF.
- L'intérêt des organismes gouvernementaux pour le bien-être des marins représente un développement positif.
- L'organisation de coopératives au sein des familles de pêcheurs est un moyen qui se développe afin de trouver un soutien financier pour le travail des marins.
- La participation des familles des marins et des femmes est un signal encourageant.
- Le refus d'entrer dans les ports et de visiter les navires devrait conduire à l'offre de services pastoraux à terre plus créatifs.
- Participation à l'Exposition des JMJ qui s'est tenue au Centre des Congrès de Sydney au cours des célébrations des JMJ (15-22 juillet 2008). Un nombre important de personnes ont manifesté leur intérêt pour l'AM en laissant leur adresses e-mail. Il faut maintenant les contacter et leur fournir des informations complémentaires.
- Création récente d'un Conseil national de bien-être.
- L'échange de personnel devrait représenter une nouvelle étape en vue de renforcer les Centres Stella Maris dans la région.
- Les évêques doivent être amenés accomplir un rôle de soutien plus important, non seulement en promouvant le bien-être des marins, mais en leur fournissant des informations plus régulières sur les activités dans leur port.
- Multiplier l'envoi de bulletins sur le travail de l'AM aux paroisses, et faire publier des articles dans la presse catholique.

Menaces

- Le changement d'aumôniers et d'agents pastoraux exerce un impact négatif sur leur développement et leur approfondissement.
- Centres peu attirant pour les marins, car ils ne répondent pas à leurs besoins.
- Indifférence de la part de certains secteurs de la société à l'égard du bien-être des marins.
- On constate un manque de ressources ou de compétences de la part des personnes récemment appelées à exercer le travail de l'AM.
- La situation politique au Sri Lanka et au Pakistan a été tendue au cours des deux dernières années, entraînant des conséquences négatives pour l'AM.
- Présence de sectes fondamentalistes.
- Manque d'équilibre entre le monde des affaires et le ministère pastoral.



Projets

Etendre et renforcer l'activité dans les ports en Amérique latine, en ouvrant de nouveaux Centres Stella Maris; accroître la participation du CELAM, des Conférences épiscopales, des Eglises locales et des organismes travaillant avec les marins; organiser en Amérique latine une rencontre avec les évêques promoteurs, les directeurs nationaux et les aumôniers [en tenant toujours compte de l'AM comme « Oeuvre »]; améliorer les services de poste électronique et de communication entre les aumôniers; étudier la possibilité d'offrir des services d'assistance/orientation spécifiques; s'efforcer de créer une triple relation entre les autorités portuaires de l'Etat, les armateurs et les agences maritimes.

Recommandations

Il a été demandé au Conseil Pontifical d'envoyer les lettres d'encouragement et de fournir du matériel d'information aux évêques promoteurs de l'AM afin d'accroître leur conscience et leur dévouement à ce ministère pastoral; il a été suggéré qu'en Inde, la fonction d'Evêque promoteur soit exercée par un évêque autre que le directeur de la Commission du travail. Etant donné l'augmentation des actes de piraterie et le risque d'être traumatisé, le Manuel de l'AM devrait contenir une section supplémentaire sur ce thème afin d'informer et de « former » le personnel de l'AM en ce qui concerne l'assistance psychologique et l'aide directes apportées dans ce domaine. Etant donné les problèmes rencontrés par certains AM en ce qui concerne les subventions reçues par ITF, il faut réfléchir aux moyens d'éviter de futures difficultés. Il a été recommandé d'utiliser davantage Skype et d'autres formes de technologies de l'information et de la communication, non seulement pour les marins, mais également entre les Coordonnateurs régionaux et le Conseil Pontifical [il faut étudier ce que cela signifie]

RENCONTRE DU COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA PÊCHE DE L'AM

(18 Février 2009)

LE DISCOURS DE L'ARCHEVEQUE AGOSTINO MARCHETTO

Bienvenue à notre cinquième Rencontre du Comité international pour la Pêche de l'AM. Nous sommes heureux d'accueillir M. Grimur Valdimarsson, Directeur de la Division des Industries de la Pêche, Département de la Pêche de la FAO – une Organisation auprès de laquelle j'ai représenté le Saint-Père pendant plus de trois ans – et M. Jon Whitlow, Secrétaire de la section Gens de Mer d'ITF, responsable du secteur de la pêche. Nous leur sommes reconnaissants car, en dépit de leur emploi du temps chargé, ils ont trouvé le temps d'être parmi nous et de partager leurs expériences et leurs observations.

Les pêcheurs, leurs familles et leurs communautés ont toujours représenté une part importante de l'attention et du ministère pastoral de l'AM. Conformément aux recommandations du XXIe Congrès mondial de l'AM qui s'est tenu à Rio, un "Comité de pêche international de

l'AM" a été créé pour promouvoir le bien-être et la dignité des pêcheurs, ainsi qu'une meilleure coordination de la pastorale en vue de soutenir et de renforcer les communautés et les organisations de pêcheurs. (Manuel pour aumôniers et agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer, chapitre VII).



Nous réalisons tous l'importance de cette rencontre annuelle du Comité international pour la Pêche de l'AM, en particulier en cette année de crise mondiale de l'emploi, qui a entraîné des problèmes supplémentaires, venant s'ajouter aux nombreux problè-

mes existant déjà dans le secteur de la pêche.

LA SITUATION

Au Canada, l'industrie de la pêche est en déclin et le gouvernement encourage l'augmentation de la pisciculture, bien qu'elle ait un impact négatif sur l'écosystème marin. En Alaska, une partie des zones de pêche traditionnelles ont été interdites d'accès pour protéger les lions de mer et aux alentours d'Hawaï, de vastes zones de l'Océan pacifique occidental est désormais interdit d'accès aux long liners, en raison de la préoccupation pour les tortues de mer.

En Amérique centrale et du Sud, les élevages intensifs de crevettes ont détruit les habitats des mangroves, obligeant les pêcheurs côtiers à se déplacer. Les élevages de saumon au Chili, appartenant souvent à des sociétés étrangères, ont pollué les eaux côtières et ont également déplacé

M. Grimur Valdimarsson, Directeur de la Division des Industries de la Pêche, Département de la Pêche de la FAO, a donné des informations sur le nombre croissant de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition dans le monde, sur les prix des produits alimentaires et sur les produits agricoles. Tous ces facteurs sont liés entre eux. En effet, la moitié du poisson destiné à l'alimentation provient de l'aquaculture et, même si le poisson ne représente qu'une petite partie de la demande alimentaire, sa consommation est plus élevée que jamais. La FAO aide les petits pêcheurs depuis de nombreuses années, en alliant la pratique de la pêche responsable au développement social. Une remarque intéressante semble être le lien entre les actes de piraterie et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Il est très probable qu'un grand nombre de ces pirates pratiquaient auparavant la pêche INN, mais qu'à la suite de l'application plus stricte des réglementations et du contrôle renforcé sur l'origine de la pêche, ils aient abandonné la pêche INN et se soient tournés vers les actes de piraterie comme moyen de gagner de l'argent facilement et rapidement. M. Valdimarsson a annoncé l'importante initiative d'établir un Registre mondial des navires de pêche, et a répété que l'industrie de la pêche est l'une des plus dangereuses du monde, avec 24.000 personnes tuées chaque année.

M. Jon Whitlow, Secrétaire de la section Gens de Mer d'ITF, responsable du secteur de la pêche, a parlé de l'industrialisation des activités de la pêche non seulement dans les pays développés, mais également dans les pays en

les petits pêcheurs traditionnels. Les nouveaux complexes touristiques développés au nom de l'écotourisme, ainsi que le développement massif de l'aquaculture, menacent les flottilles de pêche traditionnelles et obligent de nombreuses communautés de pêche à s'en aller.

En Europe, les pêcheurs ont perdu le contrôle de leurs activités de pêche, car les décisions ne sont plus prises au niveau national, mais au niveau européen, et les considérations politiques externes peuvent influencer et même dominer les prises de décision relatives à la pêche.

En Asie et en Afrique, les gouvernements ayant besoin d'argent liquide vendent à bas prix des quotas de pêche précieux à des navires usines appartenant à des sociétés européennes ou d'autres nations occidentales. Les industries de la pêche qui employaient auparavant les populations locales pour attraper et transformer le poisson sont contraintes de fermer. Le poisson n'atteint jamais les côtes des villages, mais est transformé en mer et déchargé dans des ports occidentaux, où il ira d'abord nourrir les autres nations du monde, et l'argent gagné ne va pas nécessairement au profit des pêcheurs

locaux ou des communautés de pêche locales. Même en Australie, où l'activité de la pêche semble plus prospère et mieux gérée, les pêcheurs sportifs font pression pour limiter ou éliminer les activités de pêche commerciale le long de nombreuses zones côtières du pays.

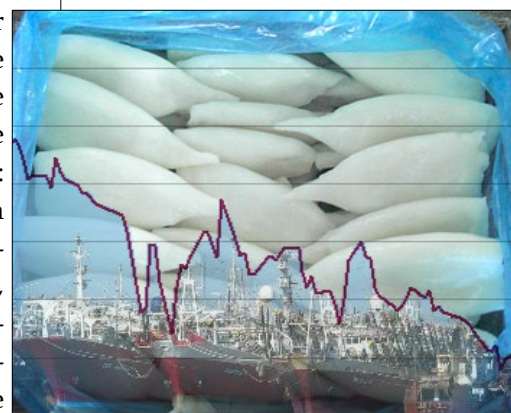
Les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée existent dans le monde entier et affectent aussi bien la pêche dans les eaux intérieures qu'en haute mer, et tous les types de navires de pêche. Ces activités sont nuisibles pour les stocks de poissons et portent atteinte aux mesures adoptées au niveau national, régional et international visant à garantir les stocks de poissons pour l'avenir.

Enfin, de nombreux navires de pêche de qualité inférieure sont enregistrés sous des pavillons de complaisance qui ne peuvent ni contrôler, ni appliquer les réglementations en matière de sécurité. Les membres de l'équipage sont victimes de mensonges et de malhonnêteté : changement de contrat, non paiement des salaires, abandon, etc. Lorsqu'il sont en mer, les membres d'équipage peuvent endurer de longues heures de travail sans périodes de

repos, ainsi que des violences verbales et parfois même physiques, et sont parfois portés disparus en mer, laissant leurs familles sans indemnisation, ni soutien.

La coopération de longue date entre la FAO et ses organisations sœurs, l'OIT et l'OMI, a conduit au développement d'instruments relatifs à la gestion de l'activité de la pêche, aux normes en matière de sécurité pour les navires de pêche et les pêcheurs. Toutefois, un grand nombre d'entre eux, en raison de leur caractère non obligatoire, ne produisent que peu de résultats.

La situation semble sombre, comme la mer agitée que rencontrent souvent les pêcheurs. Face à tous ces problèmes, nous sommes parfois découragés, comme les disciples qui ont pêché toute la nuit sans rien prendre. Malgré tout, « nous avons besoin des espérances – des plus petites ou des plus



voie de développement, où les pêcheurs exerçant jadis une activité artisanale se tournent à présent vers la mécanisation. Il a ajouté qu'au cours des dernières années, dans certains pays européens, l'emploi de pêcheurs immigrés provenant de pays en voie de développement, a augmenté. En évoquant la crise financière mondiale, il a mentionné qu'elle pourrait apporter des bénéfices au monde maritime en raison de la nouvelle politique de lutte contre les « paradis fiscaux », qui pourrait avoir des conséquences en particulier sur les pavillons de complaisance. Enfin, il a mentionné les nombreux abus commis dans l'industrie de la pêche et le manque d'informations et de preuves claires pour pouvoir les dénoncer. Pour terminer, il a invité l'AM, à travers son réseau, à aider ITF à rassembler des informations et des données sur l'exploitation dans le monde de la pêche, en recueillant des témoignages, des photos, des copies de contrats, etc. et à les transmettre à ITF.

L'engagement de l'AM dans le secteur de la pêche a également été souligné à travers les comptes-rendus présentés par les Coordonnateurs régionaux. La plupart des AM nationaux sont déjà engagés dans l'activité pastorale auprès des communautés de pêche. De nombreux aumôniers s'occupent des communautés de pêche dans leur paroisse ; des services religieux sont souvent offerts dans le port, et les enfants des pêcheurs fréquentent les écoles paroissiales. Mais la situation reste morose. Les arrestations et les détentions se poursuivent, des navires et des filets de pêche sont confisqués partout dans le monde, et les pêcheurs continuent de frapper à la porte des Centres de l'AM pour demander une aide et une protection contre les formes d'exploitation et les abus.

grandes – qui, au jour le jour, nous maintiennent en chemin. Mais sans la grande espérance, qui doit dépasser tout le reste, elles ne suffisent pas. Cette grande espérance ne peut être que Dieu seul, qui embrasse l'univers et qui peut nous proposer et nous donner ce que, seuls, nous ne pouvons atteindre. Précisément, le fait d'être gratifié d'un don fait partie de l'espérance. Dieu est le fondement de l'espérance – non pas n'importe quel dieu, mais le Dieu qui possède un visage humain et qui nous a aimés jusqu'au bout – chacun individuellement et l'humanité tout entière » (Spe salvi, n. 31).

Les pêcheurs et les communautés de pêche attendent des personnes qui peuvent leur apporter une lueur d'espérance dans l'obscurité de la nuit, des personnes qui traverseront avec eux les eaux agitées et, en tant qu'aumôniers et volontaires de l'AM, nous sommes appelés à remplir ce qui a été affirmé dans notre Manuel : « Les petits pêcheurs traditionnels dans les pays en voie de développement sont en général les plus pauvres parmi les pauvres (...) On les consulte rarement, voire jamais, sur les politiques, les réglementations ou les décisions qui affectent leurs conditions de vie et leurs moyens de subsistance : étant sans voix, ils dépendent souvent des

Organismes ecclésiaux et des ONG solidaires pour faire entendre leur voix » (chapitre VII). Le document final de la Commission ad hoc sur la pêche de décembre



2003 stipule « la constitution de réseaux entre les divers membres de l'AM (...) Reconnaître, définir et défendre les droits des pêcheurs à des conditions de vie et de travail décentes, ainsi que leurs droits à l'accès aux ressources (...) Aider au développement de la capacité d'organisation des pêcheurs, et introduire des méthodes qui facilitent leur participation effective dans les décisions relatives à ce secteur ».

QUE FAIRE?

L'AM peut jouer un rôle important en cette période, dans le contexte de la mondialisation, en

intensifiant son action et en s'efforçant de:

a) Organiser les groupes de pêcheurs et les communautés de pêche.

La pêche est une industrie très désunie et fragmentée. Bien qu'il existe plusieurs organisations telles que le World Forum of Fish Harvesters and Fish Workers (WFF), l'International Collective in Support of Fishers workers (ICSF), les pêcheurs dans le monde sont encore peu ou pas organisés. Chaque village de pêche côtier, chaque groupe de pêcheurs et, pourrait-on dire, presque tous les bateaux de pêche, représentent une réalité différente, séparée et isolée des autres en raison des traditions socio-culturelles, et peut-être même des jalousies et des tentatives en vue de protéger les zones de pêche. Nous devons accomplir des efforts supplémentaires afin de donner aux pêcheurs individuels la possibilité de discuter entre eux, et nous devrions inviter les groupes de pêcheurs dans nos centres et dans nos paroisses, afin de partager leurs préoccupations et d'organiser une action pastorale.

b) Education et promotion.

Les pêcheurs sont souvent sans instruction et l'information

Il est important que l'AM garde en mémoire la Déclaration de la Conférence mondiale sur la pêche artisanale (officiellement intitulée « Pour une pêche artisanale durable : associer la pêche responsable au développement social » et abrégée 4SSF), organisée conjointement par la FAO et le Département des Pêches de Thaïlande, du 13 au 17 octobre 2008 à Bangkok.

I. Garantir les droits des pêcheurs: droits d'accès pour la pêche artisanale et autochtone; interdire la pêche industrielle dans les eaux côtières; empêcher la privatisation des ressources de la pêche; empêcher le déplacement des communautés de pêche; rejeter l'aquaculture industrielle.

II. Garantir les droits après récolte: protéger l'accès des femmes des communautés de pêche; garantir que le commerce favorise le développement humain; durabilité de la pêche; inclure de manière effective des communautés de pêche dans les négociations; identifier les activités de pêche sociale et écologique.

III. Garantir les droits humains: identités culturelles, dignité et droits traditionnels de pêche des communautés de pêche; droits de l'Enfant et Déclaration des Nations unies sur les Droits des Peuples autochtones (UNDRIP); services de base tels que l'eau potable, l'éducation, l'hygiène, la santé; appliquer la Convention sur le Travail dans la Pêche de 2007 de l'OIT; éliminer toute forme de discrimination contre les femmes.

représente un aspect important pour leur faire prendre conscience de leurs droits. Les pêcheurs et les communautés de pêche doivent être aidés, à travers différentes formes d'éducation, à défendre leurs droits et à promouvoir l'adoption et l'application des instruments de la FAO et de l'O-MI et, plus spécifiquement, de la dernière Convention sur le travail dans la pêche (188).

A cet égard, je voudrais souligner tout d'abord une résolution législative du Parlement européen, adoptée le 8 octobre 2008, qui « invite instamment tous les Etats membres de l'UE à procéder rapidement à la ratification de la Convention et à mettre en œuvre son contenu avant l'achèvement du processus de ratification » ; en second lieu, lors de la manifestation du National Fishworkers' Forum (NFF) le 6 novembre 2008, à De-

hli, le Ministre indien pour le travail et l'emploi, M. Oscar Fernandez, a déclaré que l'Inde acceptait de ratifier la Convention 188 de l'OIT – la Convention sur le Travail dans la Pêche de 2007. Il reste encore un long chemin à parcourir, mais ce sont là des signes encourageants vers la ratification de la Convention.

c) Aider à rassembler les informations.

Les statistiques disponibles sur la pêche sont rares, incomplètes et de mauvaise qualité. Les informations concernant les flottilles de pêches, la prise, l'abandon, les arrestations, les accidents et les décès etc., si et lorsqu'elles sont livrées aux organisations internationales (FAO, OIT, ITF), arrivent trop tard ou sont incomplètes. Il peut être nécessaire de créer des centres d'information régionaux chargés de

rassembler les informations relatives aux activités de la pêche. L'AM, avec son réseau étendu de centres dans le monde et ses contacts sur le terrain, pourrait représenter une source fiable d'information, en particulier en ce qui concerne le bien-être des pêcheurs. Cette information/communication doit être mise à la disposition de toutes les différentes organisations et ONG soucieuses de la protection et du bien-être des pêcheurs.

La situation est très complexe, les solutions ne sont pas immédiates et les obstacles sont nombreux mais, comme le dit un poète latino-américain: « *Se hace camino al andar* » (en marchant, nous allons de l'avant). Puisse Marie, Etoile de la Mer, guider nos débats et nos décisions pour le bien des pêcheurs et des communautés de pêche.

NOUVEAU DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ICSW (communiqué de presse)

Roger Harris va devenir le nouveau Directeur exécutif de l'International Committee on Seafarers Welfare - ICSW, l'association qui regroupe les organismes de bien-être des marins dans le monde. Il prendra ses fonctions demain, 18 mars. Roger Harris, âgé de 53 ans, possède plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la collecte de fonds, de l'organisation de campagnes et de la gestion dans une vaste gamme d'organisations. Tout récemment, il a occupé les fonctions de « Head of Corporate Services and Projects » à Concern Worldwide (GB), un organisme humanitaire international engagé dans l'action en vue de l'éradication de la pauvreté dans les pays en voie de développement. Au sein de l'ICSW, il sera chargé de développer le profil de l'organisation et d'accroître ses membres, et de mettre en place des projets visant à répondre aux besoins de la communauté des marins. Il a déclaré : « Je suis très heureux de rejoindre l'ICSW en ce moment important. Nous vivons une période d'incertitude économique pour l'industrie maritime et pour les marins, et l'ICSW contribuera à relever ce défi et à apporter une assistance aux marins dans le monde ».



ra à relever ce défi et à ap-

Le 26 mars, notre Conseil Pontifical a envoyé le message de félicitations suivant au nouveau directeur exécutif de l'ICSW:

Cher M. Harris,

L'Apostolat de la Mer (AM), l'organisme de l'Eglise catholique engagé dans la pastorale spécifique des gens de mer, souhaite vous adresser ses sincères félicitations à l'occasion de votre nomination en tant que nouveau directeur exécutif du Comité international pour le Bien-Etre des Gens de Mer (International Committee on Seafarers Welfare - ICSW).

Un grand nombre de défis vous attendent, en particulier en cette période de crise mondiale. Nous espérons pouvoir coopérer et travailler avec vous, à travers l'ICMA, dont l'AM est l'un des membres fondateurs.

Veillez agréer l'expression de nos sincères salutations,

S.Exc. Mgr Antonio Maria Vegliò, Président

S.Exc. Mgr Agostino Marchetto, Secrétaire

LES PÊCHES MONDIALES DOIVENT SE PREPARER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parution du nouveau rapport de la FAO

2/3/2009, Rome - L'industrie de la pêche et les autorités halieutiques nationales doivent redoubler d'efforts pour appréhender les impacts que le changement climatique aura sur les pêches mondiales et se préparer à les affronter, selon le nouveau rapport de la FAO. Selon la dernière édition du rapport de l'Organisation des Nations Unies *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA)*, les pratiques de pêche responsable doivent être plus généralisées et les plans d'aménagement doivent inclure les stratégies d'adaptation au changement climatique. "Les meilleures pratiques, déjà recommandées sur le papier mais qui demeurent souvent inappliquées, offrent des outils clairement définis pour augmenter la résilience des pêches au changement climatique", a indiqué Kevern Cochrane, un des auteurs du SOFIA. "Le message lancé aux pêcheurs et aux autorités halieutiques est clair: s'aligner sur les meilleures pratiques en vigueur, comme celles énoncées dans le Code de conduite pour une pêche responsable, témoigne d'une volonté d'accomplir de grands pas en avant vers l'atténuation des effets du changement climatique".

Systèmes alimentaires et communautés vulnérables

Le changement climatique commence déjà à bouleverser la répartition des espèces marines et aquicoles. Les espèces d'eaux plus chaudes se retrouvent déplacées vers les pôles en voyant la taille et la productivité de leur habitat se transformer. Le changement climatique affecte le caractère saisonnier des processus biologiques, modifiant les réseaux trophiques marins et d'eau douce, avec des conséquences imprévisibles pour la production halieutique.

Les communautés fortement tributaires des pêches pâtiront

considérablement de la moindre baisse des disponibilités locales de poisson ou d'un appauvrissement de leurs moyens d'existence. "De nombreuses pêcheries sont exploitées au maximum de leur capacité. En observant les impacts que le changement climatique pourrait avoir sur les écosystèmes marins, on s'interroge sur leur capacité de résistance", a déclaré M. Cochrane. Et d'ajouter: "Des efforts urgents doivent être déployés pour aider les communautés dépendantes des pêches et de l'aquaculture, et en particulier les plus vulnérables, à renforcer leur résilience au changement climatique".

L'empreinte carbone de la pêche

Selon le rapport publié aujourd'hui, les pêches et l'aquaculture contribuent dans une faible mesure, quoique significative, aux émissions de gaz à effet de serre durant les opérations de pêche, le transport, la transformation et le stockage des prises.

Les pêches de capture affichent des émissions moyennes de dioxyde de carbone (CO₂) estimées à environ 3 térogrammes par million de tonnes de carburant utilisé. "Cette performance pourrait être améliorée. Une bonne gestion des pêches peut sensiblement accroître le rendement énergétique du secteur", a souligné M. Cochrane. "La surcapacité et la capacité de pêche excédentaire équivalent à un nombre inférieur de prises par navire, c'est-à-dire, à un rendement énergétique plus faible -alors que la compétition pour des ressources limitées signifie que les pêcheurs cherchent en permanence à augmenter la puissance de leur moteur, ce qui réduit aussi l'efficacité énergétique".

Par rapport aux opérations de pêche en elles-mêmes, les émissions par kilo de produits aquatiques après récolte transportés par voie



aérienne sont très élevés, ajoute le SOFIA. Les expéditions intercontinentales par avion émettent 8,5 kg de CO₂ par kilo de poisson transporté, soit environ 3,5 fois plus que pour le transport maritime et plus de 90 fois plus que le transport local de poisson (dans un rayon de 400 km de sa capture).

Nouveaux chiffres

Les pêches mondiales totales ont atteint un nouveau record de production de 143,6 millions de tonnes en 2006 (92 millions de tonnes pour les pêches de capture, 51,7 millions de tonnes pour l'aquaculture). Sur ce total, 110,4 millions de tonnes étaient destinés à l'alimentation, et le reste aux utilisations non alimentaires (nourriture du bétail, farine de poisson pour l'aquaculture).

Les accroissements de production sont attribuables au secteur aquicole qui représente désormais 47% de tout le poisson consommé comme aliment par l'homme. La production des pêches de capture s'est stabilisée et ne devrait pas dépasser les niveaux actuels.

État des stocks sauvages

19% des principaux stocks halieutiques des pêches marines commerciales suivis par la FAO sont surexploités, 8% sont épuisés, et 1% sont en voie de reconstitution, indique le SOFIA. Environ la moitié des stocks (52%) sont classés comme «pleinement exploités» et les prises correspondantes ont par conséquent atteint - ou en sont proches - leur rendement maximal constant. 20% des stocks appartiennent à la catégorie «modérément exploités» ou «sous-exploités». Les zones affichant les plus fortes proportions de stocks pleinement exploités sont l'Atlantique du Nord-Est, l'ouest de l'océan Indien et le Pacifique du Nord-Ouest.

Le *SOFIA* identifie la surcapacité (un trop grand nombre de navires associé à des technologies de pêche très performantes) comme le problème principal affectant les pêches aujourd'hui. Les progrès accomplis dans ce domaine ont été lents, dit-il, et « ceux réalisés dans l'intégration des mesures de précaution et des approches écosystémiques dans les pêches, d'élimination des prises accessoires et des rejets, de réglementation du chalutage de fond, de gestion des pêcheries de requins et de lutte contre la pêche illicite, ont été limités ».

Autres résultats

Le *SOFIA* dresse un tableau clair de l'importance de la pêche et de l'aquaculture dans le monde en développement. 43,5 millions de personnes participent directement - à plein temps ou à temps partiel - aux pêches de capture et à l'aquaculture. La plupart (86%) vivent en Asie. Quatre autres millions travaillent occasionnellement dans le secteur. En comptant les emplois dans

la transformation, la commercialisation du poisson et les industries de service, et en incluant les personnes à charge de tous les travailleurs directs ou indirects du secteur, cela fait plus d'un demi-milliard de personnes qui dépend des pêches et de l'aquaculture.

Le poisson assure 15% au moins des apports protéiques moyens d'origine animale par habitant pour plus de 2,9 milliards de personnes. Il apporte 50% des protéines animales totales dans de nombreux petits états insulaires en développement, ainsi qu'au Bangladesh, au Cambodge, en Guinée Équatoriale, en Guyane, en Gambie, au Ghana, en Indonésie et en Sierra Leone.

Les emplois directs et indirects dans les industries connexes sont tout aussi importants pour les pays en développement, dont les recettes d'exportation des produits de la pêche ont atteint 24,6 milliards par an. La flotte mondiale de navires de pêche motorisés s'établit à quelque 2,1 millions de navires, dont la

grande majorité (90%) mesure moins de 12 mètres et quelque 23 000 bateaux sont de gros tonnage. La nationalité de plusieurs milliers d'entre eux est inconnue, tendance qui s'est développée ces dernières années en dépit des efforts mondiaux d'éliminer la pêche illégale.

Le *SOFIA* comprend également des chapitres sur la sécurité des pêcheurs à bord des navires, les plans de certification des fruits de mer, les ressources génétiques marines, les pêches de crevettes et l'utilisation de poisson sauvage pour la nourriture et la reproduction dans l'aquaculture.

Débats à la FAO

Les représentants de près de 80 pays se réunissent aujourd'hui au siège de la FAO à Rome pour la 28^{ème} session du Comité des pêches de l'Organisation (COFI). Ils examineront les questions soulevées dans le *SOFIA* et le programme de travail du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

LE POISSON SE FAIT RARE EN MER, IL EST SURCLASSÉ : DÉSORMAIS, LE ROI DE LA TABLE EST ÉLEVÉ EN BASSIN

L'élevage de poissons surclasse la pêche. Aujourd'hui, dans le monde, un poisson sur deux est élevé dans les parois d'un bassin avant de finir sur les tables. Et, tandis que les stocks de poissons présents dans la nature tendent à s'affaiblir, la pisciculture se révèle être l'industrie alimentaire connaissant le plus fort taux de croissance dans le monde. Les dernières données de la FAO publiées dans le compte-rendu *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2008* ne laissent aucun doute... Les médecins et les nutritionnistes nous invitent inlassablement à manger des espèces variées de poissons et à réduire la consommation de viande. Mais la même Organisation confirme qu'une espèce sur trois fait l'objet d'une « exploitation excessive de la part de la pêche ». Pour sortir de cette impasse, dans un secteur qui concentre plus de 3/4 de sa production dans les pays en voie de développement, il n'y a pas d'autres solutions que le recours à ce que la revue « Nature » a défini « poulets d'eau ». C'est-à-dire des poissons faciles à élever, qui se contentent de nourriture de basse qualité, mais qui apportent une chair pauvre en protéines et en matières grasses utiles à la santé humaine. « Parmi les sept espèces les plus élevées - écrit la revue - cinq appartiennent à la famille des carpes, qui ont besoin d'une alimentation moins riche par rapport aux autres poissons ». Et dont le principal centre de production mondiale se trouve en Chine. « Dans ce but, même les espèces carnivores de poissons d'élevage ont été contraintes à adopter un mode d'alimentation plus végétarien. Par exemple, les saumons sont nourris avec une alimentation composée pour un quart de soja ». Selon les données de l'Inran, l'institut national de recherche en matière d'alimentation et de nutrition, il est faux que ce type d'alimentation réduit le niveau d'oméga 3 présent dans la chair des poissons. Par exemple, dans une dorade d'élevage, ces acides gras continuent de représenter entre 20 et 24% du total. Ce qui augmente, toutefois, par rapport aux espèces pêchées en mer, sont les niveaux d'oméga 6, en particulier d'acide linoléique : de 6-7% à 14-22%.

Mais nous devons nous habituer à payer ce prix, s'il est vrai, comme l'indique la FAO, qu'en 2030, la population mondiale aura atteint 8 milliards d'habitants, et que pour les nourrir tous, 29 millions de tonnes de poissons supplémentaires seront nécessaires, en plus des 110 actuelles... Aux États-Unis, en revanche, toujours selon la revue *Nature*, la « Food and Drug Administration » a préparé le décret d'approbation d'un type de saumon génétiquement modifié pour produire des doses plus fortes d'hormones de croissance, et réduire d'un tiers le temps nécessaire à atteindre la taille adéquate pour fournir les poissonneries ou les restaurants.

(Elena Dusi, "Repubblica", 27 mars 2009)





RÉSOLUTION DE L' APOSTOLAT DE LA MER DES ETATS-UNIS D' AMÉRIQUE

Réponse inadéquate aux pirates agissant au large de la Somalie

CONSIDERANT QUE la mission de l'AM-USA doit constituer une ressource spirituelle et théologique pour l'Église catholique qui est aux États-Unis d'Amérique. L'objectif de l'AM-USA est d'enseigner et de témoigner la Parole de Dieu et de servir le peuple de Dieu ; en particulier les marins, le personnel maritime et les gens de la mer ; en encourageant leur croissance et leur renouveau, à travers la prière, l'étude et le service chrétien.

CONSIDERANT QUE depuis près de 17 ans, les pirates au large de la Somalie menacent la vie des marins et la sécurité du commerce mondial ; les pirates attaquent à présent les navires tous les jours, avec des fusils d'assaut et des grenades autopropulsées ; ils retiennent actuellement en otage 15 navires et 300 marins.

CONSIDERANT QUE les navires – qui transportent 80% du commerce mondial – sont l'âme de l'économie mondiale ; considérant l'indifférence pour la vie des marins dans la marine marchande et pour les conséquences sur la société dans son ensemble ; le passage du golfe d'Aden et du Canal de Suez/Mer rouge est un passage maritime vital reliant l'Asie à l'Europe, qui concerne non seulement les pays auxquels les chargements sont destinés, mais l'ensemble du commerce maritime mondial ;

CONSIDERANT QUE, depuis le 11 septembre, la communauté maritime internationale a dû se conformer à de nouvelles conditions en matière de sécurité afin de répondre aux préoccupations sur le terrorisme, ainsi qu'à plusieurs nouvelles conditions en matière de sécurité des chargements ; cependant, lorsque les pirates attaquent les navires marchands, de nombreux États du pavillon répondent que ce n'est pas le problème du gouvernement et que les navires devraient faire appel à des gardes du corps armés pour assurer leur protection ;

CONSIDERANT QUE la piraterie est un acte criminel et armer les navires marchands ne ferait que mettre encore plus en danger la vie de l'équipage et intensifier le degré de violence des pirates ;

CONSIDERANT QUE la Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer, à l'article 105, déclare : « Tout État peut, en haute mer ou en tout autre lieu ne relevant de la juridiction d'aucun État, saisir un navire ou un aéronef pirate, ou un navire ou un aéronef capturé à la suite d'un acte de piraterie et aux mains de pirates, et appréhender les personnes et saisir les biens se trouvant à bord ». Les droits des États à agir contre les actes criminels en mer sont renforcés par la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime de l'OMI.

CONSIDERANT QUE cinq Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies ont été adoptées cette année : 1851 (2008), 1846 (2008), 1838 (2008), 1816 (2008), 1814 (2008), la réponse apportée par les gouvernements et leurs forces navales est inadéquate ; les pirates agissent en toute impunité, et les gouvernements laissent faire, contrairement aux réglementations actuelles d'engagement adoptées par les gouvernements participants ;

CONSIDERANT QUE les plus grandes nations du monde, avec les ressources navales dont elles disposent, ne sont pas en mesure de maintenir la sécurité de l'une des routes maritimes les plus importantes du monde au niveau stratégique, reliant l'Europe à l'Asie à travers la Mer rouge et le canal de Suez ;

CONSIDERANT QUE de nombreux pays ayant des intérêts importants dans l'industrie maritime et le commerce international dans le Golfe d'Aden ne remplissent pas leurs responsabilités : Il s'agit des pays dont les économies dépendent du libre échange transitant sur ces eaux, en particulier l'Union européenne, les pays de l'Asie australe, les pays voisins d'Afrique orientale et du sud-ouest asiatique, en particulier le Royaume-Uni, la France, les Pays Bas, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Arabie saoudite, le Koweït et l'Iran ; les États du pavillon des navires marchands, spécialement les pavillons de complaisance, en particulier le Panama, le Liberia et les registres secondaires européens ; les

pays propriétaires des navires, en particulier les Etats-Unis, de nombreux pays d'Europe de l'ouest et le Japon ; et les pays d'origine des marins, en particulier les Philippines, l'Inde et la Chine.

CONSIDERANT QUE, comme l'a écrit Alfred Thayer Mahan: « la nécessité de la marine, au sens strict du terme, découle ... de l'existence d'une navigation pacifique, et disparaît avec elle ».

IL EST RESOLU QUE L'APOSTOLAT DE LA MER DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE:

RECONNAIT l'opportunité unique, pour de nombreux pays rivaux, de coopérer ensemble en vue d'un objectif commun ;

EXHORTE les gouvernements à procéder à l'application nécessaire du droit maritime ou du droit des navires maintenant, et de garantir qu'ils jouissent de la liberté nécessaire pour lutter contre les actes de piraterie dans le Golfe d'Aden ;

EXHORTE les gouvernements à formuler des règles claires d'engagement afin de permettre l'application du droit maritime ou de permettre aux forces navales d'intercepter et de prendre les mesures appropriées contre les pirates violents et contre les « vaisseaux mères » en haute mer d'où les pirates opèrent, comme cela est permis par les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies et le droit international existant sur les droits des Etats à lutter contre les actes criminels en haute mer ;

EXHORTE les gouvernements à faire comparaître les pirates devant un tribunal de justice et à ne pas permettre aux pirates de reprendre leurs activités criminelles en toute liberté, en raison de la réticence ou de l'incapacité des gouvernements à prendre les mesures nécessaires ;

EXHORTE les Nations Unies et le Conseil de Sécurité de l'ONU à prendre des mesures adéquates immédiates; ces mesures sont exigées avec une plus grande urgence des gouvernements et de leur marine, en particulier des pays ayant des intérêts et une responsabilité à protéger leur marins et leurs navires de la marine marchande, leurs économies, et restaurer la sécurité sur cette artère commerciale stratégique.



DEUIL A L'ICMA

Le Rév. Berend van Dijken est décédé le 28 janvier 2009, des suites d'une grave maladie. Le même jour, le Conseil pontifical a envoyé à l'actuel Secrétaire général de l'ICMA le message de condoléances suivant :

Cher Rév. Hennie la Grange,

Merci d'avoir informé le Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement du décès du Rév. Berend van Dijken. Le Rév. van Dijken a été appelé à prendre la direction de l'ICMA en tant que Secrétaire général de 2000 à 2003. Bien qu'il ne travaillait plus dans l'industrie maritime, sa disparition prématurée est une grande perte pour tous ceux qui l'ont connu. Pour l'Apostolat de la Mer, ce fut un privilège de travailler avec lui dans un esprit œcuménique en vue d'encourager la coopération entre les membres et de promouvoir le développement de l'ICMA.

Son amour et son dévouement pour les marins ont été exprimés de façon éloquentes lorsque, intervenant au XXI^e Congrès mondial de l'AM au Brésil, le Rév. van Dijken a rappelé son expérience: « *J'ai travaillé dix ans comme aumônier de port. Au cours de mes visites à bord des navires et dans les centres, j'ai rencontré des marins de toutes les régions de notre village global : des personnes de toutes les nations, couleurs, langues, races et religions. Au cours des nombreuses rencontres que j'ai eues avec eux, j'ai eu le privilège de faire réellement l'expérience que nous appartenons tous à l'Eglise catholique, universelle ou mondiale : "nombreux sont les rayons de la seule lumière/nous sommes un dans le Christ" ».*

Le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement exprime ses sincères condoléances à la famille de Berend, à son Eglise, qu'il a servie pendant de nombreuses années en tant que ministre, et transmet l'assurance de ses prières afin qu'il repose dans la paix du Seigneur.

Cardinal Renato Raffaele Martino

LA DISPARITION D'UN GRAND AMI DES GENS DE MER

Le Père Mario Balbi, sdb, est décédé le 23 février dans le port de Newport des suites d'un accident. Frère Mario aurait eu 89 ans le 25 mars de cette année, et il continuait de se rendre chaque jour sur son lieu de travail en tant qu'aumônier du port de Newark. Il était une grande source d'inspiration de zèle pastoral et de travail assidu.



Le 24 février, notre Conseil Pontifical a envoyé les lettres de condoléances suivantes à l'Evêque promoteur de l'AM-USA, S.Exc. Mgr Boland, et au supérieur salésien du P. Mario :

Excellence,

Nous avons appris la nouvelle de la mort tragique de Frère Mario Balbi, sdb., qui a accompli pendant plus de 40 ans son ministère auprès des marins dans les ports de Savannah et de Newark.

Il s'agit d'une grande perte pour l'AM-USA en raison de son ministère inlassable et affectueux auprès des gens de mer. Il a également été à la tête de la Conférence catholique nationale des marins en tant que président pendant plusieurs années.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir exprimer notre solidarité à sa famille, au clergé, à l'AM, ainsi qu'aux fidèles de son diocèse en ce moment de douleur.

En vous transmettant l'assurance de nos prières et nos sincères condoléances,
Veuillez agréer l'expression de mes sincères salutations,

S.Exc. Mgr Agostino Marchetto
Secrétaire

Révérénd Père,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Frère Mario Balbi, sdb., qui était bien connu dans le monde maritime (Apostolat de la Mer), ayant servi pendant plus de 40 ans la cause des marins. Son dévouement et sa préoccupation étaient très appréciés par notre Conseil pontifical, auquel il ne manquait jamais de rendre visite lors de ses séjours en Italie.

La disparition de Frère Mario sera regrettée non seulement par la famille salésienne, mais également par les nombreux marins qu'il a rencontrés à bord des navires ou dans les centres Stella Maris à Savannah et à Newark. Avec son attitude humble et douce, il était toujours prêt à offrir une assistance pastorale aux marins et à leurs familles, quelle que soit leur croyance religieuse. Comme il avait l'habitude de dire, « Nous sommes l'Eglise en mouvement, il n'y a pas d'horaires, pas d'emploi du temps; je suis toujours là pour quiconque a besoin de me parler ».

A présent qu'il gravit la dernière « passerelle », nous le confions à Dieu et assurons la communauté salésienne, sa famille, ainsi que tous ses collaborateurs dans le port de Newark, de nos prières et de nos sincères condoléances.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,

S.Exc. Mgr Agostino Marchetto,
Secrétaire

Au Supérieur religieux
Don Bosco Residence
518-B Valley Road
Orange, NJ 07050